

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 juin 2024

Date de la convocation : 28 mai 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 19 Présents : 16 Procurations : 3 Votes : 19

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.

Étaient présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. RIOU Philippe, Mme ALLAIR Marie-Annick, M. LE POURSOT Loïc, adjoints ; M. LE HENAFF Claude, Mme DONNART Sylvie, M. LE FLOCH Alain, Mme RICARD Lydie, M. LE GOFF Stéphane, Mme BALCOU Mélanie, M. LE PAPE Cédric, Mme ROLLAND Jeanne, M. DANNIC Jean-Yves, M. GALAIS Alain, Mme OLICHON Catherine, M. CHARRON Claude, conseillers municipaux,
Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme GUEGAN Elodie à Mme CADUDAL Véronique ; Mme PRUDHOMME Catherine à Mme RICARD Lydie ; Mme HAVET Frédérique à M. LE GOFF Stéphane.

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : M. LE FLOCH Alain

Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, et les représentants de la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France et La Presse d'Armor).

2024 / 053 – Lotissement N'all Gaer : conditions relatives à la vente et règlement d'attribution des lots

Suite à la réunion de travail du 06 mai dernier à laquelle étaient conviés les membres du conseil municipal, un document concernant le règlement d'attribution des lots et les conditions relatives à la vente a été présenté en commission finances.

Les prix de vente projetés sont de 75 €, 80 € et 85 € le m², selon la localisation des lots. La commission finances a validé le dossier joint en annexe et propose que la date de dépôt des candidatures débute le lundi 17 juin 2024.

Madame Le Maire reprend les termes de ce règlement tel qu'il en ressort des discussions menées lors des réunions préalables.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, suivant l'avis favorable de la commission finances, par 15 voix pour, 1 voix contre (M. GALAIS Alain) et 3 abstentions (Mme ROLLAND Jeanne, M. DANNIC Jean-Yves et Mme OLICHON Catherine),

- **VALIDE** le règlement d'attribution des lots et les conditions relatives à la vente ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire ou son représentant à lancer la commercialisation ;
- **PRECISE** que le document sera annexé à présente délibération.

Le Maire,
Véronique CADUDAL



Visa du secrétaire de séance :